

Le DRH Pierre Bidault a fait valoir son droit à la retraite... Il est parti sans prévenir, sans dire au revoir et sans hommages pour to
ut ce qu'il a fait pour tous les salariés Parkeon.

D'ailleurs il serait intéressant qu'un bilan partagé soit fait afin de vérifier si le choix de Bertrand Barthélémy a été concluant.

En attendant, de notre côté, voici un aperçu de son action aux ressources "humaines" en 2 ans (seulement!).

- Janvier 2014 il déclare: "augmenter les salaires c'est comme courir avec des semelles de plomb".

- Et il ferme la porte au nez de 80 salariés mécontents.

- Septembre 2014, révélation de la face cachée de Pierre Bidault et de ses crises d'énervement. En CHSCT il lance à un élu:

"vous allez pas commencer à m'emmerder avec des choses qui sont pas à l'ordre du jour". Et en DP de février ce sera : "Taisez-vous"

- Octobre 2014 il désigne les salariés Parkeon comme "les publics mono entreprise".

- Février 2015, les élus du CE dénoncent unanimement la "multiplication des actes d'intimidation envers les représentants

du personnel". Et en septembre les élus établissent une motion dénonçant l'attitude du DRH qui en séance avait à plusieurs reprises, perdu son sang-froid, s'était énervé et avait élevé la voix jusqu'à claquer la porte.

- Septembre 2015 il propose un accord d'entreprise revenant sur tous les acquis des représentants du personnel.

- GPEC inexistante et à l'arrêt.

- Arrêt de la démarche "qualité de vie au travail"

- Non gestion de la prévention des risques psycho-sociaux.

- Non mise en place du "pacte qualité" et du "contrat social" annoncés en février 2014 (engagements suite à la grève).

Bertrand Barthélémy semble donc satisfait de ce bilan puisqu'après ces 2 années "*très denses*" il le remercie «

au nom □

de tous pour son engagement au service de l'intérêt collectif

».

Il

s'avance peut-être un peu en affirmant que c'est « au nom de tous ».